



Syndicat National **FO** des Finances Publiques

Section de **SEINE MARITIME**

21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex
Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : fo.dgfip.finances.gouv.fr
Site départemental FO DGFIP :

Comité Social d'Administration Local

Compte rendu

Le Président a ouvert la séance en indiquant que pour lui la Formation Spécialisée Santé Sécurité et Condition de Travail du Comité Social d'Administration (CSA-F3SCT) ne changeait rien par rapport à l'ancien Comité Hygiène Sécurité et Condition de Travail (CHS-CT).

En réponse à notre liminaire, le Président partage notre point de vue sur le manque du Règlement Intérieur, de Note d'Orientations Ministérielles et de Budget.

Sur le point de la sobriété énergétique, le Directeur était favorable à un financement de polaires ou de plaid. Les représentants **F.O.-DGFIP 76** lui ont rappelé que leur proposition relevait de la boutade, et qu'ils estimaient que la température des locaux devrait être supérieure à 19°C.

Il partage aussi notre inquiétude sur la nature des fiches de signalement. Notamment sur celles concernant des propos inadmissibles tenus entre collègues, et que les représentants **F.O.-DGFIP 76** tiennent à condamner fermement.

Le Directeur précise, pour le centre des finances Publiques de Neufchâtel-en-Bray, qu'il va prochainement rencontrer sur place les agents et le Maire de la commune afin de l'alerter sur l'urgence de la situation. Car il estime que la situation bâtementaire de ce centre n'est pas acceptable, de gros travaux d'entretien doivent être entrepris par la commune.

Comme pour Eu et Gournay-en-Bray d'ailleurs. Et si ces travaux ne sont pas engagés, il faudra envisager le déplacement dans de nouveaux locaux.

Le Directeur est évidemment contre notre vision de la suppression d'emplois.

Les représentants **F.O.-DGFIP 76** sont intervenus sur la Nouvelle Stratégie d'Accueil (NSA) : impossibilité pour les collègues de bénéficier pleinement des horaires variables, obligation de décrocher le téléphone jusqu'à 17h, sans pause prévue dans le cadre de l'Accueil Personnalisé sur Rendez-Vous,...

En réponse, le Directeur indique que cela relève de l'organisationnel (encore et toujours) et donc du chef de service. Les représentants **F.O.-DGFIP 76** lui ont répondu que ces derniers ne pouvaient pas tout faire. Tout cela en évoquant notamment le planning du Havre qui est difficilement compréhensible.

Il a indiqué aussi que la NSA fera l'objet d'un bilan et d'un ajustement au regard des difficultés rencontrées.

Pour lui cela n'est pas du travail supplémentaire. Répondre au téléphone c'est éviter des appels vers d'autres centres ou une augmentation significative de courriels à traiter. Il a conscience qu'il faudra du temps pour mettre cette stratégie en œuvre. Il prévoit d'ailleurs d'effectuer bientôt un test grandeur nature avec Seine-Maritime Amendes, service pour lequel nous sommes intervenus à de multiples reprises pour dénoncer notamment les suppressions d'emplois...

Il a indiqué que dans certains départements, il n'y avait plus d'accueils des usagers dans les services amendes. Mais qu'il n'irait pas jusque-là...

Sur la sobriété énergétique, la Direction nous informe que les problèmes de chauffage sont en fait dus à des soucis techniques, et qu'elle attendait effectivement un standard de chauffage supérieur à celui actuel.

Sur le plan local des coupures d'électricité programmées, nous aurions préféré que ce point soit vu pendant cette instance plutôt que lors d'une réunion informelle prévue en mars. Surtout que les chefs de service ont été informés dès mi-janvier...

la Direction a reconnu qu'il aurait été opportun de le rajouter à l'ordre du jour.

Concernant le stockage des archives et l'indisponibilité d'une partie du parking du 2ème sous-sol, la Direction prend en compte notre remarque et va faire suivre au Secrétariat Général Commun Départemental (SGCD) qui est le gestionnaire de la Cité Administrative.

Sur la sécurité des huissiers, le Président indique qu'un groupe de travail avait eu lieu récemment, et que ce groupe allait être élargi à ces derniers.

POINT POUR INFORMATION

1) Désignation par les représentants du personnel du secrétaire du CSA-FS spécialisée SSCT.

Le secrétaire départemental FO-DGFIP 76 est élu secrétaire du CSA-FS.

Sur accord de toutes les organisations syndicales, la durée de son mandat sera précisée après adoption du Règlement Intérieur.

2) Lettres de missions des assistants de prévention de la DRFIP.

La Direction estime que les nouvelles lettres de mission des Assistants de Prévention (AP) ne les placent pas en situation de non-indépendance. Elle a la volonté de réunir les AP en un « pôle » dédié aux conditions de vie au travail et au dialogue social.

Pour le Directeur, cela est plus qu'une réorganisation, c'est en fait un renforcement de la division Ressources Humaines (RH).

Les représentants **F.O.-DGFIP 76** indiquent qu'ils ne partagent pas ce point de vue. Ils l'ont d'ailleurs largement évoqué lors du CSAL du 11 janvier dernier.

Pour eux c'est un retour en arrière. L'organisation mise en place était un plus pour les collègues dans le cadre de la casse de notre réseau.

3) Points obligatoires : RSST, accidents de services, maladies professionnelles et fiche de signalement.

L'assistante sociale intervient pour demander à être informée dès lors où il y a une fiche de signalement, car pour un cas, elle n'avait pas eu l'information.

Le Directeur revient sur l'accueil du poste de Seine-Maritime Amendes :

L'accueil sera prochainement beaucoup moins ouvert. Un vigile sera mis en place et les accueils en APRDV seront instaurés. Cela devrait se mettre en place au 1^{er} avril.

Concernant l'accueil à la Cité administrative : un vigile fera un pré-accueil. Le vigile de la DRFIP sera aussi maintenu.

Concernant les exercices d'évacuation, une note est en cours de finalisation. Elle devrait être prochainement diffusée.

4) Rapport de l'ISST sur le site de Neufchâtel-en-Bray et réponses de l'administration.

La dernière visite de l'ISST datait d'environ 6 ans. Et pourtant, certaines de ses préconisations n'avaient toujours pas été appliquées, notamment le parcours incendie. Là, les opérations rectificatives ont été effectuées.

Le Dossier Technique Amiante (DTA) doit être mis à jour. Le propriétaire a été relancé.

5) Rapport d'expertise biologique concernant les locaux du CFP de Neufchâtel-en-Bray.

Suite à la découverte des moisissures, les locaux concernés (local coffre et archives) ont été condamnés avec une nouvelle organisation de la caisse et un traitement particulier des archives.

Une réflexion est menée pour les traitements de ces moisissures sur le court et moyen terme pour éviter que cela ne se reproduise. Un traitement fongique sera mis en place avec l'assèchement de l'humidité.

Dans le local archives, un déshumidificateur pourrait être installé. Par contre, cela n'est pas possible dans la salle du coffre.

La direction s'est rendu sur place et le médecin de prévention a rencontré les agents. Pour le médecin, pas de problème à moyen et long terme. S'il y avait eu un problème, cela ne pourrait être que sur le court terme.

Les représentants **F.O.-DGFIP 76** sont revenus sur les archives que la Direction envisage de stocker dans le sous-sol de la cité administrative. A priori pas de problème. Mais la direction va interroger le SGCD sur ce point.

6) Restitution de l'étude ergonomique sur l'accueil du CFP du Havre

Les représentants **F.O.-DGFIP 76** sont intervenus pour demander ce qui changeait par rapport à l'existant.

Cela fait plusieurs fois que des études ergonomiques sont demandées et on en arrive toujours au même point : les collègues de la municipale et de l'hospitalière sont toujours aussi mal installés pour faire l'accueil des usagers, toujours aussi enclavés...

Pour la Direction, tout sera solutionné grâce à la luminosité, en reprenant les propos de l'ergonome. Les travaux devraient être terminés vers la fin de l'année.

Sur le fait qu'il y aurait un ou deux guichets, les réunions devraient se tenir vers la fin février. Pour le Président, un guichet mutualisé-serait mieux. On aurait été étonné du contraire....

7) Travaux immobiliers achevés et en cours au 15 janvier 2023.

Les représentants **F.O.-DGFIP 76** suite à l'IPC sur les travaux de Fécamp, interviennent sur l'installation ou non des urinoirs. Il semble que l'administration souhaite les supprimer. Cependant, l'ISST, dès l'IPC avait émis des réserves : pourquoi supprimer des urinoirs alors que le site va se densifier et que cela peut poser des problèmes à terme puisque c'est le code du travail qui impose le nombre de toilettes par agent ?

A voir donc.

Concernant les fuites récurrentes dans les sous-sols de la DRFIP : un audit va être mené dans les canalisations au deuxième semestre 2023. Les travaux devraient suivre. Et pendant ce temps, le calcaire continuera-t-il à s'installer sur les véhicules ?

Concernant l'accès PMR, rien de nouveau. Des portes seront automatisées au sous-sol.

Les représentants **F.O.-DGFIP 76** demandent à ce qu'une publicité soit faite sur Ulysse 76 pour indiquer les localisations des bureaux syndicaux et des services communs.

En effet, les bureaux syndicaux déménagent dans la semaine du 27 février au 4 mars. Pour le bureau FO, nous serons dans le prolongement du SIP.

Les représentants **F.O.-DGFIP 76** sont intervenus pour le service du courrier et voir les modalités d'accès. Un accord a été trouvé, semble-t-il.

A voir dans la pratique.

8) Questions diverses.

Les représentants **F.O.-DGFIP 76** sont intervenus sur la mise en place de la nouvelle application d'entretien d'évaluation ESTEVE et sur la formation aux chefs de services qui a été dispensée :

Le terme qui revient est le « courage managérial ». Les représentants **F.O.-DGFIP 76** espèrent que cela ne signifie pas que les chefs de services doivent baisser les croix des agents. Cet outil ne doit pas être contre les agents et nier leurs valeurs professionnelles.

Dans sa réponse, le président n'a parlé que des entretiens qu'il faisait avec ses A+...

Les représentants **F.O.-DGFIP 76** lui ont répondu qu'eux parlaient des collègues A, B et C. Deux mondes différents. Mais le souci, c'est que la Direction veut appliquer les méthodes A+ à l'ensemble du réseau. Une différence de taille : les agents A, B et C souhaitent très bien faire leur travail mais ne sont pas carriéristes.

Pour clôturer la séance, le Président annonce le départ prochain du directeur du pôle pilotage et ressources. Il n'a pas encore indiqué la destination, attendant l'officialisation de la nomination.

Pour recevoir nos newsletters en direct, vous pouvez vous abonner :

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)